



Les professionnelles assistantes maternelles ont beaucoup appris lors de la formation « bébés signeurs ».

SAINT-PARDOUX

Bébés, faites-nous un signe

Douze professionnelles assistantes maternelles agréées participent à une formation « bébés signeurs », proposée par Christelle Boulay à l'Ombrelle.

Venues de Coulonges-sur-l'Autize, Champdeniers, Saint-Pardoux et Germond-Rouvre, douze assistantes maternelles agréées par le Conseil départemental des Deux-Sèvres participent à une formation « bébés signeurs » à l'Ombrelle.

Un stage de cinq lundis, commencé en avril et qui prendra fin en juin, rendu possible grâce à une ouverture exceptionnelle de la halte-garderie l'Ombrelle qui accueille les enfants et facilite leur garde lors de ces journées de formation.

Christelle Boulay, formatrice professionnelle sur le concept « bébés signeurs », explique : « On utilise des signes de la Langue des signes françaises réadaptés à la motricité fine

du bébé pour répondre à ses besoins : boire, manger, encore, dormir... Pas à l'identique, des signes déformés, plus simples. Il n'y a pas d'âge pour apprendre à signer, l'idéal serait de commencer dès la naissance, tout en ayant conscience que les signes n'apparaissent pas avant huit mois. Ce n'est pas une langue, c'est un outil de communication gestuelle associée à la parole. L'enfant s'approprie le signe dont il a besoin. »

« C'est un outil de communication »

Nadine Decorce, responsable du Relais petite enfance précise : « C'est une véritable plus value pour l'exercice de la profession, le bien-être au

travail avec les enfants, et la reconnaissance du métier qui exige des compétences spécifiques. »

Les assistantes maternelles professionnelles confirment : « Pour nous ouvrir et apprendre à communiquer » remarque Fanny ; « Cela peut nous donner la possibilité d'accueillir un jour des enfants en situation de handicap », indique Magalie ; « C'est un outil de communication pour les bébés qui ne parlent pas encore », dit Geneviève ; « Cela nous aide à mieux les comprendre », explique Magali. Les acquis se mettent en place et si certains parents ont été un peu sceptiques au début, aujourd'hui ils y portent de l'intérêt.

« Permet d'enrichir la période pré-verbale »

3 QUESTIONS À

Christelle Boulay est formatrice du concept « bébés signeurs ».

Comment êtes-vous devenue formatrice professionnelle de ce concept ?

Christelle Boulay : « J'ai été assistante maternelle, j'ai un CAP petite enfance, j'ai fait une formation pour me professionnaliser dans le soin et le service à la personne, et depuis un an je suis formatrice « bébés signeurs ». Avant cela, j'ai été formatrice en bureautique, mais j'ai laissé ce travail pour m'occuper de mes trois filles, 19, 13 et 6 ans, malentendantes. Formé à la Langue des signes, je découvre le concept « bébés signeurs » trop tard pour la première, mais pas pour les deux autres. J'ai été formatrice... Je connais les signes... J'ai eu envie de former les gens. En parallèle, je garde des enfants porteurs de handicap. »



Christelle Boulay.

Assistante maternelle est un métier que vous connaissez bien, est-ce plus facile pour vous de transmettre votre savoir ?

« Je pars de leur expérience pour les mettre à l'aise, pour faire ressortir ce qu'elles savent. La formation est entrecoupée de jeux pédagogiques :

les adultes sont comme les enfants, ils apprennent en s'amusant. Je les amène à réfléchir et je rebondis sur le retour d'expérience, c'est ma manière de former. Je transmets les signes de manière ludique via des jeux pédagogiques ou de comptines signés. »

Quel est l'avantage des signes pour les professionnels et quels sont les bienfaits pour les bébés ?

« Cela permet de se positionner dans une écoute empathique des émotions de l'enfant. Une manière de réagir aux peurs, frustrations et colères... On s'inscrit vraiment dans la bienveillance. Quand le langage oral se mettra en place, les signes s'effaceront devant les mots. Les signes donnent à l'enfant un outil de plus pour communiquer. »

Renseignements par e-mail :
christelle.boulay44@gmail.com